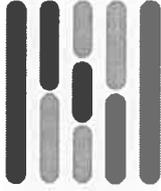


REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DU NEUBOURG

**DÉCISION n° D-2025-05 :**  
**Convention de mise à disposition du gymnase du Haut-Phare**  
**avec la brigade de Gendarmerie Nationale du Neubourg**  
**Année 2025-2026**

**Le Maire de la Commune de LE NEUBOURG,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales énonçant les domaines de compétence pouvant être délégués au Maire par le conseil municipal ;

VU la délibération du 23 mai 2020 du conseil municipal autorisant le maire, en application de notamment l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDÉRANT qu'il est mis à la disposition de la gendarmerie nationale le gymnase du Haut-Phare pour ses entraînements ;

**DECIDE**

**Article 1 :** La brigade de gendarmerie nationale du Neubourg disposera du gymnase du Haut-Phare, dans les conditions prévues par la convention de mise à disposition de locaux.

**Article 2 :** Madame le Maire ou une adjointe déléguée sont autorisées à signer tout document afférent à cette mise à disposition.

**Article 3 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et sera publiée sur le site de la commune.

Le Maire rendra compte de cette décision au prochain Conseil Municipal.

*La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat  
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune [www.leneubourg.fr](http://www.leneubourg.fr)  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Fait à LE NEUBOURG, le 9 juillet 2025.

Le Maire,  
Isabelle VAUQUELIN

